



Licence Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Science politique. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036911

HAL Id: hceres-02036911

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036911>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES
N° demande : S3100018177
Domaine : DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
Mention : SCIENCE POLITIQUE

Appréciation générale :

La mention « Science politique » constitue une formation spécifique avec une entrée en L3 offrant une spécialisation en science politique. L'objectif de la licence est d'offrir une formation généraliste et pluridisciplinaire autorisant une poursuite d'études au niveau master (accès aux trois masters -recherche et professionnel- de science politique et de communication du département de science politique) ainsi qu'une préparation aux concours de l'administration publique ou de l'enseignement secondaire. Il est à noter que cette mention dont l'établissement demande le renouvellement, constitue la seule formation du PRES « UniverSud » à délivrer un diplôme de premier cycle en science politique.

Le projet pédagogique est clair et son contenu caractérise assez bien une formation de type généraliste avec un dosage équilibré de savoirs fondamentaux et de compétences transversales (UE de « méthodologie des sciences sociales » et « méthodologie du travail universitaire »). On peut noter également que le dispositif d'aide à la réussite se traduit par une palette d'outils tels que l'aide à l'insertion professionnelle avec la préparation aux techniques de recherche d'emploi (en relation avec les services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO)) ou encore l'encadrement personnalisé pour la préparation des mémoires (séminaires de recherche).

Cependant, on peut regretter que la mention « Science politique » recueille peu d'étudiants (environ une quarantaine) et affiche un taux de réussite faible. Un étudiant sur trois quitte l'Université après l'obtention de la licence, tandis que 60% d'entre eux s'inscrivent dans un master de science politique. Dans ce contexte, et considérant par ailleurs l'origine des étudiants inscrits en licence, une réflexion doit être engagée par l'équipe pédagogique sur l'attractivité à terme d'une formation qui génère en amont comme en aval de faibles flux. Des améliorations sont les bienvenues en matière d'aide au pilotage de la formation, ce qui suppose une évaluation attentive des enseignements et des étudiants.

Les points les plus forts :

1-	L'offre pédagogique de la mention « Science politique » est diversifiée et présente un assez bon équilibre entre savoirs fondamentaux et compétences transversales.
2-	Cette formation de type pluridisciplinaire est assez bien intégrée dans l'offre de formation de niveau master.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Le taux de réussite est faible, de l'ordre de 60 %.
2-	La composition de l'équipe pédagogique se traduit par une faible ouverture sur le monde professionnel.
3-	La mobilité internationale n'est pas une priorité de la licence.

Recommandations :

L'origine très diversifiée des étudiants inscrits en L3 constitue probablement un handicap pour atteindre un niveau élevé de réussite dans la formation. Cette licence accueille des étudiants titulaires d'un L2 de Droit et de Science politique, mais également des étudiants issus des L2 de Sociologie, Histoire, Administration économique et sociale, Économie, Lettres modernes... et des étudiants provenant de filières courtes (Communication, Gestion des ressources humaines).

Dans ce contexte, l'équipe pédagogique est encouragée à fournir un effort significatif en termes de compétences transversales et d'organisation pédagogique (encadrement individualisé, travail en petits groupes) pour tenter d'améliorer les résultats. Par ailleurs, un effort pourrait être fait en matière de compétences additionnelles et de professionnalisation avec l'ouverture sur des stages professionnels. Sur ce point, l'équipe pédagogique devrait accorder une place aux intervenants professionnels dans la formation.

Enfin, compte tenu du faible taux de réussite et considérant par ailleurs l'origine des étudiants inscrits en licence, une réflexion doit être engagée par l'équipe pédagogique sur l'attractivité à terme d'une formation qui génère en amont comme en aval de faibles flux. Pour aller dans ce sens, une démarche volontariste en matière d'évaluation des enseignements et des étudiants semble incontournable. Finalement, c'est la question du positionnement de la mention « Science politique » dans l'offre de formations de l'établissement qui doit être posée.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B